



MAIRIE DE FISLIS

68480

Circulaire municipale – juillet 2024

Être toujours informé :

Site internet : <https://www.fislis.fr>
Application mobile : **PanneauPocket** Fislis

Mairie :

Horaires : mardi 10h à 12h et jeudi 17h à 19h
Tél. : 03.89.40.71.29 Mail : mairie@fislis.fr

Quête Ligue contre le Cancer

La quête pour la Ligue contre le Cancer aura lieu prochainement dans notre commune. Elle est organisée par une équipe de bénévoles de Fislis. Merci de leur réserver un bon accueil !

Mairie congés d'été

La mairie sera fermée du **1^{er} au 18 août inclus** pour les congés d'été 2024.



Fête villageoise

Rejoignez-nous **samedi 20 juillet à partir de 19 heures** sur le « Dorfplatz » pour une belle soirée festive. Soirée musicale animée par le groupe « NOSTALGIE » de Jettingen. Repas grillades avec buffet de salades sur inscription (réservez dès maintenant vos repas au 03 89 40 78 09 ou 07 87 12 26 24 – **date limite samedi 13 juillet**). Nous vous attendons nombreux !

Tour Alsace cycliste : jeudi 25 juillet

Comme l'an passé, Fislis sera traversé par le Tour Alsace cycliste dans l'après-midi du **jeudi 25 juillet**.

Les coureurs, passeront **vers 16h40-17h15** depuis Linsdorf par la rue des Seigneurs, la rue des Landes et la rue de Bouxwiller, la caravane passera environ 1h avant les coureurs soit vers 15h40. La circulation sera momentanément interdite sur ce parcours pour des raisons de sécurité lors du passage des coureurs. Les habitants de ces rues, y compris la rue du Ruisseau et l'Impasse des Prés, sont donc priés d'anticiper leurs déplacements pour ne pas être bloqués.

Les personnes volontaires pour aider à la sécurité au niveau des carrefours doivent être majeurs et titulaires du permis de conduire en cours de validité. Si vous êtes intéressé, vous êtes prié de prendre contact rapidement avec la mairie.

Agence postale d'Oltingue congés

L'agence postale d'Oltingue sera fermée du **lundi 22 juillet au mercredi 24 juillet** ainsi que le **samedi 27 juillet** puis **du lundi 5 août au jeudi 22 août 2024**.

Pendant la fermeture du mois d'août tous les colis/courriers seront à chercher au Tabac du Château – 24 rue de la 1^{ère} Armée – 68480 FERRETTE.

Utilisation des appareils à moteur thermique

L'utilisation de ces appareils pour des travaux de bricolage, de jardinage et d'entretien (tondeuses, tronçonneuses, etc...) n'est autorisé qu'aux horaires suivants :

- *jours ouvrables* : 8h à 12h et 13h30 à 19h30
- *samedi* : 9h à 12h et 14h à 19h

Déchets verts

Ces dernières semaines, nous avons eu le regret de constater que certains prennent le dépôt municipal des déchets verts pour une déchetterie en libre-service. Nous rappelons que seuls les végétaux peuvent y être reversés. Tout ce qui n'est pas putrescible doit être emmené à la déchetterie de Waldighoffen. Par conséquent, suite à la recrudescence de ces incivilités, nous sommes malheureusement obligés de vous informer que les photographies prises seront transmises aux Brigades vertes qui redoubleront de vigilance. Toute personne prise sur le fait est exposée à des poursuites pénales que nous n'hésiterons plus à engager. Nous serions désolés de devoir fermer définitivement le site à cause du non-respect de quelques-uns. Merci pour votre compréhension et à tous ceux qui prennent la peine de redoubler de vigilance pour l'environnement et le vivre-ensemble.



Suppression du Réseau Cuivre

La Commune de Fislis concernée à partir de fin janvier 2026

Qu'est le Réseau Cuivre ?

- C'est un réseau aérien et souterrain de fils en cuivre qui permet depuis plus de 50 ans de communiquer par le téléphone fixe et, ou de recevoir l'Internet haut Débit par le biais d'une connexion ADSL.

Pourquoi la suppression du réseau Cuivre ?

- Face à l'accélération des usages numériques, aux besoins croissants en connectivité et au déploiement massif de la fibre optique, le Réseau Cuivre a atteint ses limites. Un constat qui a poussé Orange, propriétaire du Réseau Telecom Cuivre à engager progressivement sa fermeture.

Quels avantages apporte la fibre optique ?

- Un débit plus élevé
- Un meilleur signal, une meilleure communication
- Une connexion possible de plusieurs appareils
- Une garantie de durabilité les réseaux étant d'installation récente



Comment savoir si je suis encore utilisateur du Réseau Cuivre ?

En vérifiant la connexion de mon téléphone fixe ou de ma box Internet et si la fiche de connexion est de ce type (photo ci-contre) mes connexions utilisent encore le Réseau Cuivre.

Que faire si je suis concerné par la suppression du réseau Cuivre ?

- Je contacte, avant janvier 2026, mon opérateur actuel ou un opérateur de mon choix pour qu'en fonction de mes besoins il me propose une offre sur le réseau fibre si mon logement est éligible à la fibre
- Si mon logement n'est pas éligible à la fibre, je peux basculer vers une solution mobile type 4G Home ou une solution satellitaire

Les personnes n'utilisant pas Internet mais uniquement un téléphone fixe sont-elles également concernées ?

Oui, même un abonnement de téléphone fixe de base devra faire l'objet d'une connexion à un réseau fibre.

Dans le cadre de la suppression du Réseau Cuivre, une ou plusieurs réunion(s) d'information seront organisée(s) par Orange en direction des habitants. Si nécessaire vous pouvez vous adresser dès à présent à la Mairie.

Pour plus de renseignements concernant le passage à la fibre optique, vous pouvez consulter le site : <https://www.economie.gouv.fr/treshautdebit>